

connut qu'il n'étoit pas possible de l'allier avec une constitution monarchique. Les Réglemens ont regné comme auparavant.

Le mal n'est pas venu de ce qu'ils existoient, mais de ce qu'ils existoient en trop grand nombre, & que l'on s'étoit jeté dans une autre extrémité. Lorsque le desordre a été apperçu, on a vû sa cause dans la prohibition extrême. On a adopté la liberté indéfinie; c'est un autre excès; voici ce qu'il a produit. Les fortunes étoient inégales; l'esprit fiscal avoit concentré dans la main de quelques Particuliers la meilleure partie des richesses du Royaume. Ces hommes aisés ont saisi avec avidité un nouveau moyen de faire prospérer leurs trésors. Leurs grandes entreprises, leurs puissans rapports ont écarté les petits Entrepreneurs, ont dégoûté les simples Commerçans qui n'ont pas eu assez de crédit pour s'intéresser dans le grand; ainsi sous l'apparence de la liberté, ou même en exécutant sa Loi, un monopole réel s'est établi.

Les approvisionnemens d'ordonnance ont confirmé les craintes; toutes les circonstances ont aggravé le malheur; le système devoit être modeste dans ses commencemens, & comme à l'essai; on l'a au contraire étendu sans réserves; les deux extrémités se sont réunies, l'abondance & la disette.

Cela pouvoit être prévu, Sire, l'étalage seul du système le rendoit suspect. Ses partisans soutiennent qu'il doit faire le bonheur des Etats, qu'il est la source de toutes les espèces & félicités; selon eux les armées croissent dans les champs, les flottes s'élèvent avec les moissons; en un mot, l'Exportation indéfinie fait la production, renouvelle les mœurs, établit l'ordre, &c. &c. &c. Ce sont les belles promesses des Economistes; elles manifestent l'enthousiasme qui les enfante; mais un vice essentiel caractérise leur système: ils ne calculent point les inconvéniens des mesures, l'intempérie des saisons, la différence du génie, des mœurs, des loix, & des rapports des Nations, les variations des récoltes. En abandonnant toute liberté à l'intérêt personnel, ils prétendent assujettir la nature & enchaîner les décrets de son Auteur. Ce caractère d'indépendance seul doit tenir en garde contre tou-